

PLANTE (abbé Hermann) et MARTEL (abbé Louis), *Mon Pays*
— Synthèse d'histoire du Canada. Aux Éditions LaFlèche,
Trois-Rivières, 1956.

Olivier Maurault, p.s.s., p.a.

Volume 10, numéro 3, décembre 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301783ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301783ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Maurault, O. (1956). Compte rendu de [PLANTE (abbé Hermann) et MARTEL (abbé Louis), *Mon Pays* — Synthèse d'histoire du Canada. Aux Éditions LaFlèche, Trois-Rivières, 1956.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 10(3), 443–445. <https://doi.org/10.7202/301783ar>

PLANTE (abbé Hermann) et MARTEL (abbé Louis), *Mon Pays* — Synthèse d'histoire du Canada. Aux Editions LaFlèche, Trois-Rivières, 1956.

Cet ouvrage, destiné aux élèves des hautes classes du cours classique, se présente plutôt comme une synthèse que comme un manuel d'histoire. Et cette synthèse est vigoureuse et complète. Personne ne pourra lui reprocher d'avoir négligé le Régime anglais, puisqu'on lui consacre 205 pages, en regard des 136 pages dévolues au Régime français. Pour plus de clarté et comme aide-mémoire, les auteurs ont fait précéder chaque chapitre d'un bref résumé et de listes de gouverneurs et d'événements sail-lants. De plus, ces chapitres sont suivis d'une rubrique où quelques livres choisis sont proposés à la lecture des élèves. Et tout cela est excellent.

Mais les synthèses, si séduisantes soient-elles, ont leur danger. Elle supposent déjà connus nombre de faits et de détails qu'il suffira de signaler en passant, par exemple, la fondation des villes (Montréal: deux paragraphes), certaines victoires militaires (Carillon: cinq lignes), etc.

Pourquoi faut-il qu'on ait confié à un Montréalais, et au surcroît, à un Sulpicien, le soin d'apprécier cet ouvrage? A ce double titre, il se sent un peu frustré. Montréal n'a pas dans le récit, l'importance à laquelle il a droit, par le caractère très spécial et gros de conséquences de sa fondation, et par le rôle qu'il a tenu dans le reste de l'histoire du pays. Du même coup, Saint-Sulpice paraît négligé. J'irai plus loin, il est même un peu malmené. Je n'accuse personne de parti-pris, mais je soupçonne qu'on a lu distraitement les trois gros volumes de la *Colonie française en Canada* de Michel Faillon, qui a peut-être vieilli, comme des œuvres de Garneau et de Ferland (p. 27), mais qui contient beaucoup de renseignements encore valables. (Je remarque que Faillon n'est pas recommandé dans la liste de Lectures à faire, qui clôt chaque chapitre). Si on avait bien lu cet

historien, on aurait évité certains jugements et certaines généralisations sommaires.

On écrit, par exemple, de M. de Queylus (p. 71) qu'il fut « un insoumis . . . qui se dit grand-vicaire de l'Eglise de la Nouvelle-France . . . Mgr de Laval le menace, puis fulmine contre lui les censures ecclésiastiques, puis enfin le fait rentrer en France par le roi. »

C'est être bien sévère pour un prêtre excellent, qui arriva au Canada avant Mgr de Laval, pourvu *véritablement* des pouvoirs de Grand vicaire, qui fonda Saint-Sulpice de Montréal et fit vivre, en partie de ses deniers la colonie montréalaise, et qui, au surplus, revint au Canada et jouit jusqu'à la fin de l'amitié de Mgr de Laval.

Autre remarque. Il est permis de penser que l'établissement de l'Eglise au Canada est presque toute entière l'œuvre des Jésuites, mais il conviendrait de ne pas trop minimiser ce que d'autres ont fait avec eux : les Récollets dès 1615 et jusqu'après la Cession, les Prêtres des Missions Etrangères et les Pères du Séminaire du Saint-Esprit, les Sulpiciens, à partir de 1657 (et non pas de 1653). Ces derniers ont fondé les premières paroisses de la région de Montréal. Ils sont allés en mission dans l'Ontario, l'Acadie et le Haut-Ottawa, et ils ont produit des hommes de premier ordre, pour nous limiter au seul Régime français. Si l'on refuse cette qualité à M. de Queylus, il faut l'accorder à M. Dollier de Casson (c'est lui qui a commencé le canal de Lachine à la fin du XVII^e siècle (cf. p. 189) et qui a construit la « superbe demeure » des Sulpiciens (p. 114) — à la vérité simple et solide manoir de campagne) ; il faut aussi l'accorder à M. Vachon de Belmont, grand missionnaire des Indiens dès 1680, et à M. Montgolfier, qui a failli devenir évêque de Québec, après Mgr de Pontbriand . . .

Mais cessons cette querelle de famille qui peut paraître mesquine. Attaquons-nous maintenant à une question de principe. A propos de la Rébellion de 1837-1838, on lit (p. 210) : « Quant aux combats à main armée, furent-ils légitimes ? Peut-on, en définitive, les attribuer aux Patriotes ? Papineau n'a jamais consenti à admettre qu'il les ait voulus eu délibérément provoqués ? » Passe pour Papineau. Mais quelques autres meneurs les ont voulus et l'Eglise les a désavoués. Peut-on laisser la jeunesse chrétienne de 1956 croire que les Patriotes furent sans reproche ?

Mon Pays a déjà reçu les suffrages d'historiens de distinction qui en ont révisé le texte et ont loué la fermeté des jugements portés par les auteurs sur les hommes et les événements.

J'ajoute, pour ma part, qu'ils ont su traiter l'histoire du pays depuis la Confédération, avec une liberté d'esprit et une impartialité dont il faut leur savoir gré.

P.-S. Quelques oublis à signaler. Page 307, un tableau signale une démarche fameuse de Lord Byng, mais on n'y revient pas dans le texte subséquent pour l'expliquer. Page 317, une ligne a dû tomber, à l'impression, car nous lisons que le traité de Versailles . . . a démembré *ce* pays, et l'on ne voit pas de quel pays il s'agit. Page 328, on dit que la population canadienne subit l'attraction de la population américaine *cent* fois supérieure à elle: c'est *dix* fois qu'il faudrait lire. Enfin, une table onomastique serait bien utile.

Olivier MAURALT, p.s.s., p.a.